

CR du rendez-vous des élus PULS avec la Présidente de l'Université Christine Neau-Leduc et les vice-Présidents Jean-Marie Le Gall, Soraya Messaï-Bahri et Violaine Sébillotte-Cuchet
– 19 janvier 2022 –

L'équipe présidentielle est désignée ci-dessous par « EP ».

Les élus : Sylvie Fol, Brigitte Lion, Éric Marquer, Paul Rateau, Nathalie Sigot, sont désignés collectivement comme « PULS »

1. LE COVID

1.1. Epreuves de substitution

PULS souligne l'inquiétude des étudiants qui ont été absents aux examens. L'inquiétude porte sur les modalités des épreuves de substitution et sur leur date, puisque la session intervient pendant le 2^e semestre : les étudiants sont supposés passer les examens tout en suivant les cours de S2. Si les épreuves se déroulent sur 2 semaines, ils auront 2 semaines de cours à rattraper. N'aurait-il pas fallu retarder la rentrée d'une semaine ?

La question de l'équité se pose car le dispositif est réservé aux seuls étudiants atteints du Covid.

Les enseignants se demandent quels locaux seront réservés aux examens, et comment faire cours tout en surveillant les examens. Cela constituera pour eux une surcharge de travail.

Les personnels administratifs également y voient une surcharge de travail.

EP : ce n'est pas une session médicale, elle se situe dans le cadre de la pandémie. C'est un cas exceptionnel. Seuls les étudiants victimes du Covid ou de maladies chroniques entrent dans ce dispositif.

Toutes les équipes travaillent sur ces questions, on en est à la 4^e réunion avec les directeurs de composante. On est conscients de ces aspects depuis le début, y compris du travail supplémentaire demandé aux enseignants et au personnel administratif. On trouvera des primes pour les personnels administratifs.

On travaille sur un dispositif exceptionnel, dans le cadre de l'agenda social, avec les organisations syndicales. Cela leur a été annoncé hier. Il concerne tous les personnels administratifs concernés par la surcharge de travail, au niveau central (planning, DEVE p. ex.) et dans les composantes.

Quant aux enseignants, on réfléchit pour voir comment reconnaître leur engagement.

Le dispositif concernera environ 2300 étudiants. Les épreuves de substitution ne s'organisent pas trop mal, il y a déjà des plannings. Le principal problème est celui des doubles licences.

Les épreuves auront lieu les 2 semaines avant les vacances d'hiver (14-25 février), sauf pour le DDL qui organisera des épreuves le samedi 12 février et l'EDS la semaine du 7 au 14 février, ce qui facilitera l'organisation pour les doubles licences.

Plusieurs épreuves doivent se dérouler dans le même amphi ; les cours des amphi réquisitionnés, pour ces 2 semaines, basculeraient à distance, avec enregistrement pour les étudiants qui ne pourront pas les suivre pour cause d'examen.

PULS fait préciser que les amphis où se tiennent les cours d'agreg seront bien exclus du dispositif.

EP : si on avait retardé la rentrée d'une semaine, cela réduisait le 2^e semestre à 11 semaines, ce qui pose alors le problème de l'évaluation de CC.

PULS : en économie, il n'a plus que 10 semaines de TD, pour des raisons de coût.

1.2. Bilan des 2 années passées pour les étudiants, du point de vue des apprentissages

PULS : sera-t-il possible de faire un bilan pour mesurer les effets de ces 2 ans sur les résultats des étudiants ? La question a été posée en CFVU, il a été dit qu'une réflexion était possible en lien avec l'OVE. Si on constate des effets négatifs, y aura-t-il mise en place de dispositifs d'accompagnement ? L'enveloppe de formation et de recherche pourrait-elle en partie être consacrée à l'accompagnement des étudiants ?

EP : dans ce cas on fera tout pour trouver des moyens et des formules pour des mécanismes de remédiation.

1.3. Politique sanitaire

PULS : où en est-on pour la mise à disposition de masques et d'autotests ?

EP : pour les autotests il y a rupture mais une nouvelle commande est en cours. En revanche nous avons été réapprovisionnés en masques FFP2, et on a fait une nouvelle commande.

2. POLITIQUE DE COMMUNICATION DE L'UNIVERSITE

PULS : nous voulons aborder la question des chaires junior, mais aussi le projet de « Sorbonne TV » (le langage employé par la communication est inquiétant : *business plan*, etc.) et le contenu d'un courriel envoyé aux directions de composantes par la directrice de cabinet, qui mentionne le recours à une entreprise de communication, Campus Com, chargée d'une mission portant sur l'identité et l'image de l'université. Cette démarche a paru scandaleuse à de nombreux collègues, le site de Campus Com est consternant (<https://campuscom.fr/#accueil>) et le recours à une telle entreprise est perçu comme un gaspillage d'argent public.

Nous ne sommes pas opposés au rayonnement ou au prestige de l'université, mais nous le sommes à la marchandisation du savoir et nous nous posons des questions.

EP est contre cette approche globale de problèmes qu'il faut séparer.

- Sorbonne TV est dans le projet stratégique. L'idée est de ne pas abdiquer notre place dans la société et de développer le lien science-société, à un moment de remise en cause des savoirs. Au contraire, il faut que la pensée scientifique soit plus accessible, d'où l'utilité d'un canal médiatique avec une politique éditoriale, pour défendre la pensée scientifique et la liberté académique. Nous voulons reprendre notre place dans la société pour qu'il y ait un débat et une information de qualité.

- Pour l'enquête sur l'image de Paris 1, on veut comprendre la façon dont Paris 1 est perçu, faire un bilan, utile en interne et en externe. On a un problème pour situer Paris 1 par rapport aux autres universités de Paris : comment nous distinguons-nous des autres, et comment nous pouvons utiliser cette image.

PULS objecte que Campus Com ne connaît rien à l'Université, si l'on en croit le CV de ses membres que l'on trouve sur son site, et que l'image de Paris 1, avec « Sorb'Rising », « Sorbonne TV », change, mais pas nécessairement en bien.

EP : avec le PIA4, notre image a changé, et en bien, auprès du ministère et du rectorat. On a gagné en crédibilité. Avec le PIA, on a obtenu 12 contrats doctoraux, des formations pour les collègues. On a été capables de monter un projet, de le porter, le projet a été adopté avec une forte majorité au CA. Paris 1 est maintenant reconnu par le rectorat, comme un interlocuteur qui essaye de construire et qui « parle de recherche pour la première fois depuis longtemps ».

PULS remarque que pour la communication, on externalise quelque chose qu'on pourrait faire nous-mêmes, il y a des gens compétents parmi les personnels administratifs et les collègues, par exemple au sein de l'Ecole de management. De même on a payé pour un logo alors qu'on a une UFR d'arts plastiques. Est-ce que l'argent public est destiné à ce type d'opérations ? On a également externalisé les PV des conseils.

EP : nous n'avons pas les forces pour ce travail. On peut mener des enquêtes, mais on n'a pas les forces pour les exploiter.
Campus Com va faire une série d'enquêtes, pour un montant de 39.000 euros.

PULS : à propos de communication et d'image, le PIA4 enthousiasme peut-être le rectorat, mais pas les collègues en interne. Peu d'échos, beaucoup de collègues ne se sentent pas concernés.

EP : les collègues pour l'instant ne sont pas saisis du PIA4. On travaille pour voir comment toucher les collègues.

PULS : l'image de Paris 1 se construit aussi vis-à-vis des collègues de lycées, qui parlent de l'université à leurs élèves. Or l'image est catastrophique, car nos collègues des lycées, employés comme vacataires, sont payés en retard.

EP : il y a eu une vraie amélioration sur les contrats et les vacataires, mais c'est un processus long. On a fait un gros travail depuis 1 an, avec l'agence comptable, la DHR, la DGS... On travaille à l'amélioration du quotidien mais on ne peut pas attendre que tout soit réglé avant de se lancer dans des projets,

PULS : Mais l'image en interne est mauvaise car nos conditions de travail se dégradent sans cesse, exemples : surcharge de travail liée aux concours, manque d'ATER et de vacataires. Beaucoup de gens commencent à trouver impossible de travailler à Paris 1 et c'est un vrai problème. Une collègue se demandait comment se reconvertir pour quitter l'université.

3. CHAIRES JUNIOR

EP : sur les postes à publier, on est monté à 80% des demandes des UFR, on a l'idée de monter à 100%.

PULS : très bien : quand on recrute des collègues, on améliore le quotidien.

En revanche nous sommes opposés aux chaires juniors. S'agit-il de chaires d'excellence qui vont rendre les collègues jaloux ? ou de postes précaires ? Comment concevez-vous ces chaires ?

Les deux candidates à la présidence de l'université s'étaient positionnées contre ces chaires il y a un an, pendant leur campagne électorale.

Ces chaires risquent de se substituer aux recrutements habituels.

EP : il y a eu un grand nombre de dépôts de projets, par un grand nombre d'universités, sur des thématiques projet. Il faut un projet scientifique pour la création de la chaire, et celle-ci est dotée d'un financement de 200 000 euros dont 120 000 doivent obligatoirement être utilisés en masse salariale. Cela ouvre la possibilité de créer des contrats doctoraux.

PULS : quel contrôle y aura-t-il sur cet argent ? Sera-t-il dépensé pour le bien collectif ?

EP : certaines UFR demandent des créations sur des besoins nouveaux : géomatique, numérique et humanités, intelligence artificielle... cela n'est pas forcément identifié dans des sections CNU. Ces chaires pourraient ouvrir sur des connaissances nouvelles ?

Elles répondront au projet stratégique de P1. Chaque établissement décide selon sa propre politique.

Les chaires junior ne doivent pas se substituer au recrutement des MC.

Un des membres de l'**EP** était d'abord hostile à ces chaires car elles risquent de promouvoir un type de profession qui entre en concurrence avec nos professions. Mais elles permettent d'augmenter le plafond d'emplois au bout de 6 ans, ce qui a fait évoluer sa position (création d'un poste de PR à l'issue de la chaire). Les chaires junior lui semblent moins inquiétantes que le repyramidage.

Si on cible des profils de chaire junior sur des profils complémentaires, il n'y aura pas de concurrence. Donc on sécurise les postes d'EC existant actuellement. Les intitulés ne sont pas redondants.

PULS : mais comment cela va-t-il évoluer dans les prochaines années ? Va-t-on continuer à publier des chaires junior sur ces profils particuliers, alors qu'on manque de postes de titulaires dans toutes les composantes ?

Quant aux promesses gouvernementales, on peut se souvenir de l'ANR et du financement de la recherche sur appels à projets, introduits il y a 15 ans : là aussi on avait promis que l'agent de la recherche sur projet viendrait « en plus » des crédits récurrents... et on connaît la suite, les crédits récurrents ont fondu et la recherche sur appels à projets a tout envahi.

EP : les postes publiables sont sanctuarisés.

S'il n'y a plus de création d'emploi dans 6 ans, on conserve la main.

PULS : mais il sera délicat de renvoyer les collègues qui ont été recrutés sur une chaire !

On dit qu'il n'y aura pas de concurrence, mais pour les promotions, les chaires junior passeront devant tous les autres dossiers. Cela va créer une ambiance délétère : pour 1 ou 2 chaires/an, ça ne vaut pas le coup.

De plus, actuellement, on n'arrive pas à publier tous nos supports faute de moyens : si on titularise les gens issus des chaires junior, ça va prendre des moyens.

EP se dit sensible au problème de la concurrence. Mais il y aura complémentarité, et pas concurrence.

Les chaires junior ne devraient pas avoir accès aux CRCT, délégations...

PULS : si on publie ces postes, peut-on imposer des contraintes pour que les crédits soient utilisés pour le collectif ?

Finalement, la réflexion sur ce qu'il faut faire pour que les effets de ces chaires juniors soient le moins néfaste possible montre que ces postes sont nocifs.

EP : c'est un moyen de créer des postes à terme, il faut éviter le piège de la concurrence de tous contre tous. Est-ce que les inconvénients sont plus grands que les avantages ?

On ne peut pas engager l'avenir...

Si on avait une augmentation sensible des dotations pérennes, le problème ne se poserait pas. C'est la vraie question. Or cette question est très partagée par France-Université (ex CPU).

Comment avoir une stratégie spécifique si on doit avoir une stratégie sur des appels à projets qui ne dépendent pas de nous ?

La culture des décideurs peut évoluer, elle a évolué depuis 10 ans.

Si dans 5 ans on n'a pas candidaté et que les chaires junior ont pris de l'importance, qu'est-ce qu'on viendra nous dire ? On va nous reprocher de ne pas avoir participé au jeu.

PULS : mais ce jeu consiste en un contournement du CNU, un contournement des procédures de recrutement, tout ce qui fait la spécificité de l'université. C'est la voie ouverte aux conflits. Il est inadmissible qu'un collègue recruté de cette façon ait la garantie d'avoir un poste de professeur, alors que les MC enseignant 3 fois plus n'auront pas cette possibilité.

EP : ces contrats ne sont pas dégradés, mais plus attractifs, donc ils vont susciter de la jalousie.

PULS : on adhère donc à l'idée qu'on doit améliorer la situation de quelques-uns, pas de tous ? La situation des MC débutants reste dure.

EP : mais on n'a pas le choix de redéployer l'argent vers tout le monde. La question, c'est : est-ce qu'on se prive de ça ?

Sur ce sujet, le repyramidage est pire car on va transformer des postes de MC en postes de professeurs, et perdre ces postes de MC.

4. QUESTIONS DIVERSES

PULS : pétitions à signer en faveur de la prime pour les PRAG.

PULS : le CNU n'aura plus de contingent pour l'avancement de grade l'an prochain. Nous allons proposer une mention au CA.

EP : on va proposer une réunion aux EC de P1 élus au CNU, sur la question de la disparition du contingent national des promotions. Ce contingent devrait être redéployé au niveau local, mais il n'y a aucune garantie que toutes les universités observent une répartition équilibrée entre les disciplines, particulièrement dans les universités ayant des SHS et des « sciences dures ».

PULS : il y a une inquiétude sur le caractère payant des diplômes mis en place dans UNA Europa, notamment le *bachelor*. En CFVU il a été indiqué que le caractère payant des diplômes était un point de tension entre les universités partenaires et que P1 défendait la gratuité. Y a-t-il une vraie volonté de ne pas avoir de diplômes payants ?

EP : il y a une diversité de pratiques, cela dépend des universités et des niveaux de diplômes.